

EN QUOI L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION POLITIQUE TRADUIT L'ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE ÉTAPE DU NÉOLIBÉRALISME

Aperçu sur les enjeux pour l'action collective des citoyens Intervention 2017 de **JL Laville**

Source : site du CAC, Collectif des Associations citoyennes

La question de départ est : comment se fait-il que les associations aient aussi largement contribué à la construction des démocraties contemporaines et comment se fait-il que cela se voit si peu ? Pour répondre, il s'agit de dégager **3 périodes de l'histoire longue** au cours desquelles s'est construite cette invisibilisation des associations. Puis, de montrer, pour compléter, ce qui, dans l'histoire courte, durant ces dernières décennies, a encore renforcé ce processus d'invisibilisation. La présentation, par le CAC, en introduction du contexte montre en effet que la situation est particulièrement difficile aujourd'hui pour les associations et il importe de repérer des marges de manœuvre et d'action pour en sortir par le haut. Pour cela, deux détours peuvent nous aider à réfléchir aux réponses et ripostes. Le détour historique (et ce que je vais dire va naturellement faire écho aux développements de Michèle Riot-Sarcey cet après-midi) et le détour international. Cette préoccupation consistant à décentrer le regard du cadre franco-français ou même européen apparaît en effet, plus que jamais, indispensable mais pas si évidente à favoriser (il est frappant de voir comment des inventions très intéressantes en Amérique du Sud, en Afrique ou ailleurs sont si largement méconnues en France... Il y a par exemple de superbes expérimentations dans la manière de faire démocratie via le dialogue entre les associations et les collectivités publiques et que l'on connaît trop peu cela).

1/ L'ASSOCIATIONNISME DU « PREMIER XIXÈME SIÈCLE », CADRE D'APPARITION D'UN SYSTÈME DE SOLIDARITÉ.

Il faut se rappeler qu'en France, **la période entre 1830 et 1848** est celle où apparaît le plus grand nombre de collectifs et d'associations donc bien avant que le statut n'existe. Dans cette période, les associations sont créées **pour traduire dans le concret, dans la vie quotidienne, les principes politiques de liberté, d'égalité, de fraternité**. Autrement dit, c'est l'idée qu'il ne suffit pas d'afficher ces principes pour qu'ils se réalisent et on s'associe pour tenter de rendre effectif les valeurs portées par la devise républicaine et éviter qu'elles n'en restent au rang de slogans creux ou de simples formules incantatoires. C'est dans ce contexte que va s'inventer une forme de solidarité, différente de celle que l'on connaît aujourd'hui car véritablement fondée sur cette idée, ce principe d'égalité. Cela est bien **théorisé par Pierre Leroux** lorsqu'il définit la solidarité pour désigner l'ensemble des actions collectives mises en place par des citoyens libres et égaux qui s'engagent collectivement pour réaliser un bien commun. Il y a là une énorme différence entre cette « solidarité démocratique » et la charité, basée elle sur une asymétrie, une inégalité constitutive entre celui qui donne et celui qui reçoit (et une inégalité qu'il ne s'agit pas fondamentalement de remettre en cause). Et si cette définition a une grande portée, c'est parce qu'elle fait écho à une multitude d'initiatives associationnistes : sur ce moment 1830-1848, en effet, se mettent en place les **premières organisations de secours mutuelles**, des tentatives d'invention de formes nouvelles de production à partir des savoir-faire des métiers et on allie effectivement ces préoccupations économiques à des pratiques politiques pour protester, proposer, revendiquer. Cette « solidarité démocratique » est donc un **changement de paradigme** très important qui conduit **Pierre Leroux à affirmer qu'avec la démocratie, cette notion de solidarité est ce qui vient remplacer la charité**. C'est ce lien constitutif entre démocratie et solidarité (ce terme faisant écho non seulement à la liberté, à l'égalité mais aussi au « principe actif » de la fraternité) qui peut conduire à se demander dans quelle mesure en affaiblissant les systèmes de solidarité, on n'affaiblit pas également le système démocratique... Ce type de questionnement auquel nous invite l'actualité peut donc inciter à retrouver et (re)découvrir les textes du mouvement ouvrier de l'époque. A leur lecture, il est frappant de constater que deux notions reviennent sans cesse, comme des drapeaux : «

associations » et « solidarité ». J'insiste sur un autre point : ce qui est également marquant dans ces documents, c'est d'y constater combien les enjeux économiques et les enjeux politiques sont indissociablement imbriqués dans une perspective d'émancipation ; En effet, dans les associations de cette époque (qu'il s'agisse de s'organiser autour des métiers pour produire en commun, de monter des solutions d'entraides mutuelles afin de soutenir ceux frappés par les aléas de la vie ou encore de construire des revendications pour aller les porter collectivement devant le parlement) sont mû par un même ressort, une même dynamique d'émancipation qui indissociablement relie l'économique et le politique dans le même mouvement. Je souhaite vraiment mettre l'accent sur ce point afin que l'on comprenne que, dans un premier temps, le courant associationniste est porté par des préoccupations qui vont ensuite avoir tendance à être séparées en deux sphères distinctes et cela a des conséquences très importantes. [NDLR Il faut noter d'ailleurs qu'à ce moment-là, la sphère du « social » n'existe pas. La solidarité s'invente bien avant le « social » et l'invention de la sphère du « social » va permettre la dissociation avec la sphère de l'économie ce qui va avoir elle aussi des conséquences, on y reviendra lorsqu'on abordera l'État Social ! ... Mais au début du « premier XIXème siècle » donc pour reprendre l'expression d'Hobsbawn, le « social » n'existe pas encore et ce qu'on théorise et cherche à mettre en pratique sur un plan économique-politique c'est bien la solidarité.] Je fais encore une petite parenthèse, mais soit-dit en passant, quand on regarde le XIXème siècle aujourd'hui, on a l'impression qu'il n'y avait que des vieux barbus ! Or cette théorisation de la solidarité on la trouve aussi dans des textes signés par des femmes et certains écrits de Jeanne Derouin par exemple sont parfois aussi ou plus intéressants que ceux de Marx, Proudhon ou Engels... Il se trouve qu'à partir de 1848, les femmes sont aussi largement invisibilisées dans la construction du mouvement ouvrier mais avant cette date, on peut quand même trouver beaucoup de choses intéressantes produites par elles. Cela nous renvoie à tout ce qui s'est passé dans une deuxième période ouverte après la révolution de 1848.

2/ LE « SECOND XIXÈME SIÈCLE » ET L'INVALIDATION DE L'ASSOCIATIONNISME PIONNIER

Il me semble important de regarder cela attentivement car, d'une certaine manière, on est encore largement sur cet héritage et vous allez voir qu'il y a des correspondances avec ce que l'on vit actuellement. Cette invalidation lors de ce que décrit l'historien Eric Hobsbawn décrit comme « le XIXème siècle du capital et des empires » vient de 4 sources - Tout d'abord, la montée en puissance d'une école de pensée selon laquelle, l'accent n'est plus à mettre sur l'amélioration du système démocratique mais beaucoup plus le développement économique. Au fond, l'idée est qu'en favorisant le développement économique (via le décollage industriel) on va pouvoir, à terme, résoudre les problèmes sociaux par un mécanisme d'accroissement puis de redistribution des richesses au sein des populations. On voit combien cette tension est structurante : s'agit-il d'accorder la priorité à la démocratie ou est-ce que c'est le développement économique qui va accomplir ses bienfaits et solutionner les inégalités sociales et les problèmes de pauvreté ? C'est la vision productiviste qui l'emporte et la notion de progrès (bien éloignée par exemple de la définition qu'en donnait Condorcet) va être empreinte d'économisme et on est toujours dans la droite ligne de cette pensée. Dans ce nouveau contexte, la solidarité est reformulée dans un sens plus restrictif et, fondamentalement philanthropique. Ce n'est donc plus le modèle de la « solidarité démocratique » basée sur un principe accessible à tous les citoyens qui veulent s'auto-organiser mais cela devient un mode de traitement (pour une période plus ou moins transitoire) des pauvres qui n'ont pas encore eu la chance de bénéficier de la croissance économique... Ce n'est donc plus du tout la même optique. Cette solidarité devient résiduelle, philanthropique donc fondée sur des principes de compassion et de bienveillance vis à vis des pauvres. La solidarité est donc réduite aux principaux effets de ce qu'on appelle à l'époque le paupérisme, plus qu'aux causes structurelles puisqu'il s'agit simplement d'améliorer le sort de ces pauvres pendant le temps où le développement économique n'a

pas encore produit ses bienfaits au bénéfice de tous... Mais surtout, cette approche va amener une interrogation subsidiaire, d'ordre moral, qui est : finalement tous les pauvres méritent-ils d'être aidés et cela ouvre la voie à une entreprise de **moralisation des pauvres**. À partir donc de ce deuxième XIXème siècle, il y a une tentative de transformer ce premier associationnisme **en remplaçant finalement des associations libres par des associations patronnées**. Par exemple, quand la loi sur les mutuelles passe, il est prévu que les mutuelles soient patronnées par des notables locaux qui doivent **vérifier qu'elles ne sont pas des couvertures pour « des menées subversives »**, comme ils disaient. On rentre dans un contrôle des associations et se dessine alors la **polarité** encore valable aujourd'hui entre deux référentiels différents pour définir la solidarité : celui de la **solidarité démocratique** (reposant sur une recherche de l'intérêt général) et celui de la **solidarité philanthropique** (où l'intérêt privé est davantage présent).

- Autre mode d'invalidation de ce premier temps de l'associationnisme : **la pensée libérale** qui va tenter de faire passer comme « dépassé » les associations d'hommes égaux, derrière il y a l'idée **qu'il faut structurer la société pour permettre le décollage économique** et que nous n'avons donc plus besoin de ces associations car comme le dit une phrase emblématique de l'époque : « la véritable association de notre temps, c'est **l'association de capitaux** ».

- Troisième source d'invalidation, celle de **la vulgate marxiste qui va opposer ce socialisme utopique considéré comme naïf, immature à un socialisme scientifique**. C'est aussi à partir de cette lecture marxiste que l'associationnisme premier va être vu comme de l'utopie, des chimères... Une sorte de stade infantile, avant la maturité du développement du mouvement ouvrier.

- La quatrième et dernière source d'invalidation est **l'économie sociale** (des théoriciens comme **Le Play**) avec une approche de la question sociale qui tend à remplacer la politique par la morale. En effet, il ne faut pas oublier que **l'économie sociale naît comme une idéologie du patronage et du paternalisme**. Comme l'explique bien **Edward Thomson**, l'historien anglais, **il fallait éradiquer toutes les formes auto-organisées d'associationnisme pour arriver à fonder une entreprise de moralisation des pauvres**. également en effacer, si possible sa mémoire. Bref, pour de multiples raisons, on le voit que cet associationnisme premier devait donc être détruit Cette relégation historique s'explique par car cet associationnisme donnait des bases solides d'auto-organisation, dans une certaine indépendance...

Cet effet d'effacement va servir une approche philanthropique dans laquelle **les associations ont un rôle beaucoup plus fonctionnel pour servir l'ordre dominant capitaliste qui s'impose**. Ainsi dans la manière d'écrire l'histoire officielle, **on lit parfois que les premières associations viennent de Fourier, Proudhon** et elles sont finalement réduites à la tentative d'application, un peu maladroite, de la pensée des utopistes. Or elles ont été beaucoup plus que cela car **si les premières associations se sont certes largement inspirées des écrivains « utopistes », elles s'en sont aussi largement démarquées, en particulier par une volonté d'inscrire les associations dans la démocratie** et pas simplement un « monde meilleur ». Autrement dit, ce que pose de manière très intéressante l'associationnisme du premier XIXème siècle c'est la question de la transition et c'est précisément pour cette raison qu'il est instructif d'aller revisiter cette période. Évidemment, la question sociale ne peut être résolue uniquement par l'approche philanthropique et une nouvelle grande période va donc s'ouvrir au sortir de la première moitié du XXème siècle. Nous allons le voir, cette nouvelle phase historique va porter en elle beaucoup d'améliorations mais aussi, pour les associations nouvelles générations, un certain nombre d'effets pervers et d'ambivalence, c'est la période de l'État social.

3/ L'ÉTAT SOCIAL DU XXÈME SIÈCLE Il faut noter tout d'abord que l'émergence de la **sociologie** tout au long du XXème siècle va contribuer à penser autrement les relations sociales, en intégrant davantage les **interdépendances** entre les individus (qui ne sont donc pas seulement des acteurs isolés faisant des choix rationnels) et c'est ainsi qu'apparaissent des notions comme la dette sociale, c'est-à-dire l'idée que la manière dont on vit est liée à l'héritage laissée par les générations précédentes et non pas seulement à nos mérites personnels. Les analyses sociologiques vont également amener à tenir davantage compte des **différences** de dotation entre les groupes sociaux, autrement dit tout le monde n'a pas la même chance sur la ligne de départ. Ainsi dans une optique de recherche d'égalité, il est normal de penser une instance de péréquation pour redistribuer mieux ce qui au départ est inégalitaire. Cette **instance de péréquation, c'est l'État social**, instance légitimée par la démocratie représentative puisque les décisions de l'État social sont celles de personnes élues dans le cadre de mécanismes de délégation temporaire de pouvoir. L'État social **marque un retour en quelque sorte vers le référentiel de la première période de l'associationnisme du début XIXème siècle, celui de la « solidarité démocratique »**. Cette prise de distance avec le référentiel de la « solidarité philanthropique » permet de concevoir un ancrage légal, c'est-à-dire que l'on a plus à faire la quête, on peut exiger ses droits (et ça change tout). **Néanmoins, à la différence du premier associationnisme, l'État Social ne conçoit tant pas son action à partir de liens horizontaux et de réciprocité entre des citoyens égaux mais davantage dans un schéma descendant, vertical et basé sur la redistribution.** En effet, l'État Social consiste à prélever et redistribuer une partie des richesses créées pour réduire les inégalités et alimenter des actions en faveur de la justice sociale. Cette idée repose sur une distinction très forte entre **l'économie confiée au capitalisme et le « social » confié à l'État**. Dans cette perspective, les associations vont finalement devenir des outils complétant, prolongeant l'État social et donc également sous sa tutelle. D'une certaine façon, **les associations vont devenir de plus en plus dépendante des moyens fournis par cet État social.** Après la deuxième guerre mondiale, c'est le moment d'une professionnalisation du monde associatif qui se développe pour répondre à des demandes sociales identifiées en partie par la société civile mais à travers des prises en charge qui deviendront de plus en plus paraétatique (par exemple dans le secteur du handicap). Le développement de l'État social va amener à parler d'État providence et on va assister également à des collusions idéologico-politique, qui vont permettre l'expansion d'un certain nombre d'associations mais dans un contexte, y compris à gauche, parfois très clientéliste. Cette phase historique voit donc apparaître **une sorte de paradoxe avec l'accroissement des moyens d'action des associations tout en consacrant, par rapport à la première période associationniste une certaine diminution de l'autonomie du secteur associatif.**

Voilà à grands traits, **comment à travers ces trois longues périodes historiques, nous en arrivons à sous-estimer l'importance du fait associatif dans la construction de la démocratie.** C'est aussi pour cet ensemble de raison, soit dit en passant, que les sociologues en France, prennent peu ou pas ce fait associatif comme un objet de recherche et d'enseignement de première importance. De manière générale, les grands débats qui ont structuré le XXème siècle étaient constitués de manière assez binaire entre deux instances : l'État et le marché... Et les associations n'y étaient vues que de manière très résiduelle. Pourquoi les associations n'ont-elles pas et n'ont-elles pas eu la reconnaissance qu'elles méritent ? Après ces trois périodes historiques, plusieurs éléments explicatifs sont également à trouver dans l'histoire courte, celle qui nous fait remonter aux années 70.

4/ LES QUATRE DERNIÈRE DÉCENNIES ET LA SUITE DU PROCESSUS DE MINIMISATION DES APPORTS ASSOCIATIFS

Pour commencer par une incise, il faut noter tout d'abord que l'émergence de la sociologie tout au long du XXème siècle va contribuer à penser autrement les relations sociales. Au début des **années 70** donc, **une croyance va s'effriter et rentrer en crise, celle d'une synergie, d'une complémentarité entre le marché et l'État.** Des failles sérieuses apparaissent dans cette doxa qui constituait le ciment de « l'idéologie du progrès » et de l'ensemble du

mouvement socialdémocrate. De plus, durant cette période, d'autres formes d'associations apparaissent et prennent des formes décrites souvent sous l'appellation « mouvements sociaux ». Ces mouvements sociaux montrent que la conflictualité sociale ne peut pas se résumer à la lutte des classes et qu'il y a d'autres problèmes. Parmi ces autres problèmes, apparaissent la question **écologiste** (qui pose l'incompatibilité à termes entre un capitalisme fondé sur l'idée d'un développement sans fin et les ressources limitées de la planète) ou encore l'enjeu du **féminisme** (l'État social reposant en grande partie sur ces fondements sur des schémas paternalistes et des inégalités de genres).

Dans les années 80, certains mouvements sociaux reviennent assez nettement à une préoccupation de l'associationnisme premier, en tentant davantage de conjuguer des actions contestataires avec des actions visant finalement à préfigurer aussi ce que pourrait être un autre monde. On peut voir ça par exemple dans le **passage, en 2001-2002, de l'antimondialisme à l'altermondialisme**, c'est-à-dire une posture qui n'est pas seulement dans le discours mais beaucoup **dans le faire**. Il s'agit d'un passage d'une posture d'opposition à un système à un positionnement consistant à dire que le monde à venir, souhaité, et déjà là en creux dans de nombreuses pratiques alternatives, ce qui correspond à d'autres manière de penser le changement (pas uniquement sous forme de révolution brutale mais aussi de transition) Ces mêmes années 80 voient certains triomphes de la pensée néo-libérale, politiquement avec Thatcher ou Reagan notamment. Sur le terrain de la pensée avec des auteurs comme Milton Friedman ou Friedrich Hayek. Pour ces théoriciens, les associations sont inquiétantes. En effet, ces économistes qui remettent radicalement en cause les principes même de l'action publique, considèrent qu'à l'intérieur de cette action publique, toutes ces associations, ça crée le bazar... **Il faut remettre de l'ordre dans tout ça et cette rationalisation peut passer par un système de concurrence généralisée limitant le nombre d'associations** (vous vous souvenez de la circulaire Fillon en 2010 ? Vous avez entendu les propos du candidat au législative de LREM sur la diminution du nombre d'associations ?), sinon la société devient « ingouvernable ». **Le projet du néo-libéralisme revient en quelque sorte à limiter la démocratie, c'est-à-dire réduire le périmètre d'intervention de l'État** (cf. le consensus de Washington en 1989). Dans ce cadre pour F. Hayek, il faut parvenir à **cantonner les associations à un tiers secteur les contraignant, dans un système concurrentiel, à n'être plus que des prestataires de services à moindre coût et non plus du tout comme des instances de travail collectif pour prendre la parole dans l'espace public**. Ce n'est plus le même projet.

Troisième et dernière période, celle que l'on traverse avec ce néo-libéralisme de 2ème génération, illustré par exemple par le projet « Big society » de David Cameron, décrit par The Times comme « une tentative remarquable de refonder le rôle du gouvernement et de libérer l'esprit entrepreneurial » ... Ce discours intègre complètement la question sociale, notamment grâce à un outillage de nouveaux concepts comme celui du « social business ». Dans cette **nouvelle perspective néo-libérale, il peut y avoir un capitalisme à but social, c'est le discours de Véolia, de Danone et bien d'autres** (cf le rapport Faber-Naidoo ou dans le même genre le rapport **S. Earn pour l'entrepreneuriat culturel** ou encore évidemment celui, emblématique, **d'Hugues Sibille sur les investissements à impact social**). Dans cette optique, pour faire vite, on considère que « l'idéologie » c'est ringard (c'est le monde d'hier), on ne parle plus de gauche et de droite, on agit et on trouve des solutions « pragmatiques » pour réduire la pauvreté. Cette pensée est relayée à Yale, Harvard, Oxford et dans les chaires « économie sociale et solidaire » créé dorénavant dans les grandes écoles de commerce pour former les dirigeants du monde associatif de demain. Il y a là la double idée **qu'on peut être efficace pour résoudre les problèmes sans passer par l'État, uniquement par le marché et que tout cela est avant tout un problème d'organisation et d'efficience**. Vous voyez la montée en puissance de ce **discours managérial** qui se construit et que l'on entend par exemple lors des réunions de l'Union Européenne avec l'idée que le monde associatif est bien sympathique mais sans doute trop resté dans l'amateurisme et ses résultats ne sont pas assez probants alors place à de nouvelles méthodes (le mot « innovation » est omniprésent) issue notamment de « l'entrepreneuriat social »... C'est extrêmement important parce que c'est sur ces conceptions là que se bâtissent ensuite des programmes, des dispositifs

(comme les SIB Social Impact Bond – rebaptisées en France les Contrats à Impact Social). Tout cela détermine évidemment des financements et, demain, des manières de faire, une reformulation des métiers (on le voit dans le travail social notamment). Ce processus néolibéral qui met en permanence en avant, par exemple il faut voir la définition du terme « innovation sociale » que l'on a dans certains fonds européen (par exemple pour intervenir en Grèce) et qui aboutit à ne subventionner que des actions « social business » d'entreprises de consultant anglo-saxon... Il y a là un discours qui s'est construit ces dernières années et des dispositifs qui vont avec, les SIB en sont bien sûr une illustration particulièrement éloquente.

LES RÉSONANCES DE L'ASSOCIATIONNISME DU DÉBUT DU XIXÈME SIÈCLE

Intervention M Riot Sarcey

Le début du XIXème siècle est une période historique assez méconnue, un temps oublié, on en a même perdu, en partie, les traces. Ainsi, par exemple, il est significatif que l'ouvrage le plus marquant retraçant cette époque (Les Misérables de Victor Hugo, ouvrage magnifique, commencé en 1848 et publié en 1862) passe sous silence certains traits pourtant essentiels de ces décennies très riches : les ouvriers et leurs premières organisations, des associations, des mutuelles, des collectifs qui ont permis aux prolétaires, notamment, de croire en un progrès possible... Prolétaire, le mot réapparaît et se diffuse d'ailleurs à partir de ces années 1830. Selon la définition de l'époque, un prolétaire c'est simplement quelqu'un qui est capable de s'auto-reproduire (pour se figurer cela, on peut faire référence aux hommes et femmes décrit par Zola plus tard, dans Germinal), on en est même pas encore à l'approche consistant à dire avec Marx qu'il est celui qui vend sa force de travail... C'est une époque dont on a très peu gardé la mémoire et donc il est difficile de concevoir la situation du peuple à ce moment-là mais il faut avoir à l'esprit que c'est une période sans droit social... « Une période sans droit social », pas le moindre ! Il faut mesurer ce que cela signifie, le travail des enfants, pas de repos, pas de retraite, pas d'assurance... Il suffit de regarder les chiffres de la mortalité infantile ou encore l'âge moyen de l'espérance de vie des travailleurs (dépassant à peine 30 ans) pour commencer à comprendre cela malgré tout. Dans les années 1830, Pierre Leroux écrit « non, la mort n'est pas égale pour tous, il y a encore des riches et des pauvres dans son domaine. Je ne parle pas des sépultures de marbres, je parle de cette sépulture qu'on appelle la mémoire. Les dominateurs ont beau mourir, ils dominent encore dans la pensée des hommes, ceux qu'ils ont foulés sous leurs pieds, sont ensevelis dans l'oubli ». C'est important me semble-t-il ce que dit Leroux, cet « ensevelissement » qui dure dans les mémoires. En effet, les hommes et leurs histoires ne sont à égalité ni dans la vie, ni dans la mort et il nous faut tenir compte de cette force extraordinaire de l'oubli qui par exemple fait que le modèle aristocrate, même aujourd'hui, perdure, inconsciemment bien sûr, et que la mémoire des luttes est enjeu de lutte... Cette époque est caractérisée par la misère tout autant que par l'empreinte laissée dans les esprits par la toute récente révolution, selon la formule d'Edgar Quinet « la révolution a ouvert la voie à l'impossible »... 1789 avait été une révolution purement politique qui avait permis de changer les noms des gouvernants et des propriétaires mais elle était inachevée, il restait à faire la révolution sociale, la République sociale était encore à instaurer car pour entrer dans la modernité pleinement, il fallait encore trouver le moyen d'abolir la misère. Xavier Sauriac -encore un auteur oublié- écrit dans Le catéchisme du prolétaire en 1834 à propos de la charte (équivalent de la constitution) « comment s'attendre à ce qu'une simple convention, parce qu'elle est inscrite dans un code ait son plein effet, lorsqu'il est matériellement impossible qu'elle soit observée »... Ainsi, en 1834, grande période d'émancipation, la question est celle-là : comment prétendre faire naître, grandir et perpétuer cette sublime idée d'égalité dans un corps social où règnent misères et injustices ? L'aspiration à l'égalité et à la liberté est immense et elle est tout autant politique qu'économique et matérielle. D'ailleurs, il est notable que, quelques années plus tard, la révolution de 1848 se fasse sur des mots d'ordre du type : l'abolition de la misère, la réduction du temps de travail, l'abolition du marchandage, l'abolition du travail à la tâche notamment etc. L'émancipation doit être indissociablement économique et politique.

Puisque nous sommes à Lyon, nous pouvons faire référence à ce propos, à la révolte des canuts : quand ils se soulèvent, ils ne prennent pas l'hôtel de ville car ils savent pertinemment que ce n'est pas la prise de ce monument politique seul qui les rendra libre mais bien plutôt d'avoir un contrat libre de travail, c'est-à-dire d'avoir un tarif, car être libre dans son travail, c'est absolument déterminant... Si vous êtes entièrement dépendant du patron, vous n'êtes pas libres et donc vous n'avez aucune chance d'être en capacité de devenir citoyen. Je cite à nouveau Sauriac « comment voulez-vous qu'une loi, aussi révolutionnaire soit-elle, transforme les préjugés, les mœurs et fassent en sorte que les gens soient égaux entre eux ? » Cette prise de conscience donc va progresser jusqu'à la révolution politique et sociale de 1848 et se révéler par l'action car il faut inventer, dans le concret, cette recherche d'égalité et il faut trouver le moyen de prendre la liberté. Je m'arrête sur ce point car c'est l'un des principaux enseignements de l'époque : on comprend à ce moment-là que la liberté ne se donne pas mais s'acquiert... Ainsi, cette période qui va jusqu'à 1848 est celle de l'accroissement de la capacité du peuple à s'autoorganiser, dans des petites unités, des petits collectifs pour tenter de réaliser dans les faits cette devise « liberté, égalité, fraternité » ! Il s'agit de faire en sorte que les mots soient vrais... Et plus tard, effectivement, comme le soulignait JL Laville ce matin, lorsque l'élan révolutionnaire aura été brisé, réprimé, une réécriture, une interprétation va en être faite. Dès 1851, sous la plume de Tocqueville (auteur très lu, très cité, très important hier et aujourd'hui !) : « les révolutionnaires de 1848 ont été bernés par les utopistes » (on dirait aujourd'hui « les idéologues ») mais aussi d'Engels pour qui le socialisme de 1848 était un socialisme utopique car les conditions de productions n'étaient pas suffisamment avancées. Raison pour laquelle il va insister, avec d'autres, sur la séparation entre socialisme utopique et socialisme scientifique. Cette réécriture de l'histoire, qui minimise la portée des expériences ouvrières d'émancipation, formant des associations plus ou moins informelles (souvent simplement de voisinage, de solidarité) avant même qu'existe le statut, a bien sûr des conséquences aujourd'hui. D'autant plus, bien sûr, que plusieurs décennies après la loi de 1901, les associations vont avoir un nouveau rôle de prolongement de l'État Social et agir, globalement, non pas en opposition avec le système mais dans, par et pour le système. Autres temps, autres mœurs... Notre façon de penser la relation entre associations et émancipation actuellement rend difficile le fait de comprendre qu'à l'époque de l'associationnisme du premier XIXème siècle, il ne s'agit pas de réclamer la liberté comme un droit mais de la conquérir ! A cette époque, est libre celui qui est en capacité de se libérer lui-même, d'acquérir lui-même et avec les autres l'émancipation de sa condition première... Ainsi, on peut peut-être voir finalement la loi de 1901 comme l'aboutissement d'un processus de presque un siècle au cours duquel les classes dominantes auront réussi à réduire le potentiel subversif des associations, potentiel qui avait pu se manifester dès les années 1810, ou encore lors des grèves de 1840 jusqu'au gouvernement des travailleurs réclamés en 1848... Cette période est pourtant cruciale car les individus font l'apprentissage qu'ils sont sujets et acteurs de leur propre histoire et quelques décennies plus tard, d'une certaine manière, cette page va être tournée, on se croira obligé de passer par des intermédiaires : des syndicats, des partis politiques... Et cet oubli, cette perte de mémoire facilite le fait que notre système actuel est le fruit de deux siècles de délégation, il est devenu normal, complètement intégré, de confier notre pouvoir d'agir à des représentants via des partis, des syndicats qui n'existent pas encore au début de la révolution industrielle, dans un contexte donc où le sauvetage ne passe que par soi-même, ce qui, encore une fois, donne un sens différent au mot liberté... Au moment où Victor Hugo rédige Les Misérables, Pierre Leroux lui écrivait ceci « la liberté, c'est le pouvoir d'agir matériellement, politiquement et intellectuellement » ... Tous les mots sont importants « matériellement, politiquement et intellectuellement » et vous voyez la force d'une telle définition, elle permet aussi de mesurer combien nous avons reculé aujourd'hui, dans une période où finalement, la liberté est passée du pouvoir d'exploiter autrui au pouvoir de s'exploiter soi-même. Pour cette raison, il peut être utile de revisiter, de revenir à des pans d'histoire qui permettent de « défataliser » la situation et d'en imaginer d'autres, fort de la richesse et la portée potentielle des expériences passées.

ENCART – présentation du dernier ouvrage de Michèle Riot-Sarcey sur le site des éditions LA DÉCOUVERTE LE PROCÈS DE LA LIBERTÉ

Une histoire souterraine du XIXe siècle Dans cet ouvrage, Michèle Riot-Sarcey fait revivre les idées de liberté, surgies au cours des expériences ouvrières et des révolutions sociales du XIXe siècle français. Des idées largement oubliées depuis : minoritaires et utopiques, incomprises à leur époque, elles ont été maltraitées par l'histoire devenue canonique. Leur actualité s'impose pourtant aujourd'hui, à l'heure où l'idée de liberté individuelle a été dissociée de la liberté collective et réduite au libéralisme et à l'individualisme. Ce passé inaccompli est ici revisité à partir de ses traces multiples : publications politiques, archives, romans, poésie, tableau, etc. Avec un souffle singulier, l'auteure restitue l'étonnant parcours de vie de femmes et d'hommes du peuple si nombreux à s'engager dans les chemins de la révolte, révélant ainsi les modalités méconnues de l'effacement de cette histoire. Comme le rôle des idées du « socialiste » Henri de Saint-Simon, qui influença tant de ces acteurs avant de se retrouver au cœur du projet capitaliste et industrialiste du Second Empire. Ou encore celui de Victor Hugo, dont l'immense succès des Misérables contribua à l'oubli de l'esprit de liberté qui avait marqué les insurrections de 1830 et 1848. Cette fresque audacieuse, aussi excitante à lire qu'elle est remarquablement documentée, démontre la pertinence de la pensée de Walter Benjamin sur la nécessité de « faire exploser les continuités historiques ». Et elle invite à comprendre autrement les symboles aujourd'hui en ruines du XIXe siècle français : philosophie du progrès, contrôle de l'ordre social, « mission civilisatrice » de la république coloniale... Afin de libérer la modernité créatrice de la modernité dévastatrice, ce livre entend ainsi donner à voir sous un jour nouveau les rêves du passé, dont l'actualité prend sens au présent dans la quête d'un avenir radicalement autre.